



PAYSAGES ET ENVIRONNEMENT

Avec des paysages variés et de nombreuses ressources naturelles, le Pays Rochois bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Il est donc nécessaire qu'à l'occasion de l'élaboration de son SCOT, la communauté de communes mène une réflexion pour trouver un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels.



DES PAYSAGES ATTRACTIFS ET UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE

Le Pays Rochois propose des paysages variés (plaine, coteaux, plateau, vallée, village, bourg et ville) et une diversité de milieux naturels dont certains constituent un patrimoine reconnu. On note la présence de nombreux corridors écologiques permettant les déplacements de la faune entre le Salève, les Glières et le Môle. Cependant, la qualité de ce patrimoine est parfois mise à mal par l'urbanisation.

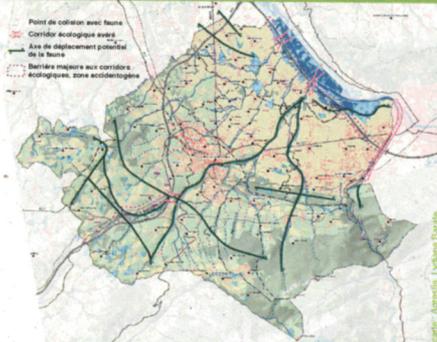
DES RESSOURCES À MÉNAGER : LE SOL, L'EAU, L'AIR, L'ÉNERGIE

Compte-tenu du développement rapide du Pays Rochois, il convient d'optimiser l'usage du sol. En outre, il faut coordonner cette urbanisation avec l'assainissement, la gestion des eaux pluviales, l'alimentation en eau potable et promouvoir les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, bois, géothermie, hydroélectricité). Par ailleurs, la qualité de l'air est à préserver.

UNE PRISE EN COMPTE DES RISQUES ET DES NUISANCES

Les risques d'inondation liés à l'Arve, au Borne et aux autres cours d'eau doivent être pris en compte. De même que le bruit lié aux transports, principalement le long de l'A40.

DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE



QUELS ENJEUX POUR DEMAIN?

- Comment concilier urbanisation et préservation de notre environnement ?
- Comment maintenir et améliorer la qualité de nos paysages ?
- Comment mieux gérer l'espace foncier disponible ?
- Comment prendre en compte les questions d'énergie dans l'aménagement de notre territoire ?
- Comment organiser notre cadre bâti pour limiter au maximum les risques et les nuisances ?

REPÈRES EN CHIFFRES

- 2 500 hectares de zones réglementaires et d'inventaires naturels
- Occupation du sol :
Espaces naturels : 52%
Surfaces en eau : 2%
Espaces agricoles : 27%
Urbanisation et infrastructures : 19%